

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Educations :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Déclaration : contact@mupras.com
- Personne en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



N°D: 13244

Déclaration de Maladie : N° P19- 0016166

- Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3187 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BENSMAIL H. Date de naissance : 1-7-1951

Adresse :

Tél. : 661664736 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : BENSMAIL HAMID Age: 68

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Ne plus calm

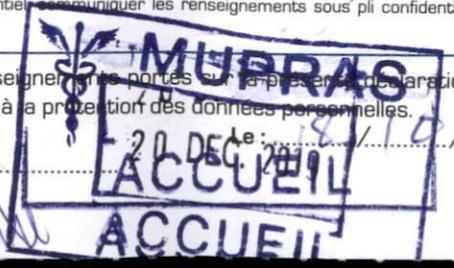
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA le : 28/10/19

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/10/19	VE			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	12/10/19	B 80	177,20
	14/10/19	B 80	175,80
	16/10/19	B 80	177,20

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'OD

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient															
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>														
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>														
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>														
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>														
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>														
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>		H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	H																	
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
00000000	00000000																	
35533411	11433553																	
B																		
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS <input type="text"/>														
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>														

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'



مصحة دار السلام
CLINIQUE DAR SALAM

Casablanca, le 18/10/19

MR BEN SMAL HAMID:

* NFS

* PA

CENTRE DE BIOLOGIE
DES HOPITAUX « CBH »
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
Fax: 05 22 20 35 15

Dr. Pr. Université Mohammed VI
76, Bd. Abdelkerim, en face l'Université
Casablanca - Maroc - Tél: 037 11 11 99

URGENCES 24 / 24 مستعجلات



مصحة دار السلام
CLINIQUE DAR SALAM

Casablanca, le 16/10/19

MR BENSMAIL HAMID

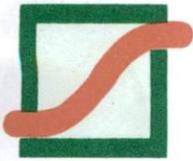
ANFS

APQ

CENTRE DE BIOLOGIE
DES HÔPITAUX « CBH »
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
Fax: 05 22 20 35 15

(Faint, partially obscured stamp or signature)
Dr. Mohamed MOUNEN
Casablanca - NIP - 141153

URGENCES 24 / 24 مستعجلات



مصلحة دار السلام
CLINIQUE DAR SALAM

Casablanca, le 14/10/19

MR BEN SMAÏL HAMID

A NFS

A PQ

CENTRE DE BIOLOGIE
DES HÔPITAUX « CBH »
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
☎ Fax: 05 22 20 35 15

Dr. Mohamed El Moudjahid
Université Mohammed VI
78 Bd. Mohammed VI - Casablanca
Casablanca - Maroc - 2019

URGENCES 24 / 24 مستعجلات

LABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH
3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca
Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74 Fax : 05.22.20.35.15
Patente ; 36332437 I.F. : 40288423 CNSS : 8036726
N° ICE : 0017 10887 0000 07 Code INPE: 093062362



FACTURE No : 132594

Casablanca, le : 14/10/2019

Pour le compte de : Pr MOUMEN
Analyses effectuées le .. : 14/10/19
Sur prescription du : Dr MOUMEN Mohamed

Identité Patient : Mr. BENSMAIL Hamid
Code Patient : 295391

BILAN :

1 NFP NUMERATION FORMULE PLAQUETTES

B 80

TOTAL B : 80

TOTAL HN : 0

0

MONTANT : 185,80 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 185,80 DH

Dr. M. BENKIRAN
Centre de Biologie des Hôpitaux
3, rue du Colonel Gros, Casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

LABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH
3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca
Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74 Fax : 05.22.20.35.15
Patente : 36332437 I.F. : 40288423 CNSS : 8036726
N° ICE : 0017 10887 0000 07 Code INPE: 093062362



FACTURE No : 132819

Casablanca, le : 18/10/2019

Pour le compte de : Pr MOUMEN
Analyses effectuées le .. : 18/10/19
Sur prescription du : Dr MOUMEN Mohamed

Identité Patient : Mr. BENSMAIL Hamid
Code Patient : 295391

BILAN :

1 DEPI DEPLACEMENT ZONE 1 Dh 45,00
2 NFP NUMERATION FORMULE PLAQUETTES B 80

TOTAL B : 80
TOTAL HN : 0
0

MONTANT : 177,20 DH
Arrêtée la présente facture à la somme de : 177,20 DH

Dr. **YOUSSEF BENKIRAN**
BIOLOGISTE
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Pharmacie des Hôpitaux Casablanca
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

LABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HÔPITAUX CBH
3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca
Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74
Patente : 36332437 I.F. : 40288423
N° ICE : 0017 10887 0000 07

Fax : 05.22.20.35.15
CNSS : 8036726
Code INPE: 093062362



FACTURE No : 132715

Casablanca, le : 16/10/2019

Pour le compte de : Pr MOUMEN
Analyses effectuées le .. : 16/10/19
Sur prescription du : Dr MOUMEN Mohamed

Identité Patient : Mr. BENSMAIL Hamid
Code Patient : 295391

BILAN :

1 DEP1 DEPLACEMENT ZONE 1
2 NFP NUMERATION FORMULE PLAQUETTES

Dh 45,00
B 80

TOTAL B : 80
TOTAL HN : 0
0

MONTANT : 177,20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : 177,20 DH

Dr. M. BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Tél: 0522 203535 / 0522 276674
0662 38 03 39
Dr. M. BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Tél: 0522 203535 / 0522 276674
0662 38 03 39



Analyses

Pr MOUMEN
Mr. BENSMAIL Hamid
Né(e) le 01/01/1951
Code Pat 295391
Dr. MOUMEN Mohamed
EXAMEN du : 14/10/19 à 18h41
Edité le : 15/10/19 à 11h48

Prélèvement transmis au Laboratoire

Page : 1 / 1

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Technique Cytométrie de Flux sur SYSMEX XT 4000 i)

		NORMES	ANTECEDENTS
HEMATIES.....	3,44	M/mm3 (4.2 à 5.7)	
Hémoglobine.....	9,9	g/dL (14.0 à 17.0)	
Hématocrite.....	29,2	% (40 à 52)	
V.G.M.....	84,9	fl (80 à 95)	
T.G.M.H.....	28,8	pg (28 à 32)	
C.G.M.H.....	33,9	% (30 à 35)	
LEUCOCYTES.....	4 570	/mm3 (4000 à 10000)	
Polynucléaires neutrophiles..	76,4	% (40 à 75)	
soit...	3 491	/mm3 (2000 à 7500)	
Lymphocytes.....	14,0	% (20 à 45)	
soit...	640	/mm3 (1500 à 4000)	
Monocytes.....	9,4	% (2 à 8)	
soit...	430	/mm3 (200 à 800)	
Polynucléaires éosinophiles..	0,0	% (1 à 4)	
soit...	0	/mm3 (100 à 600)	
Polynucléaires basophiles....	0,2	% (0 à 1)	
soit...	9	/mm3 (0 à 150)	
PLAQUETTES.....	125	Mille/mm3 (150 à 450)	
Volume Plaquettaire Moyen ...	10,1	fL (N : 7.2 à 11.1)	
Présence de quelques agrégats plaquettaires.			

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de Biologie des Hopitaux Casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

Urgences - 24 / 24 - 7 / 7 06 61 75 52 65



stationnement assuré

Pr MOUMEN

Mr. BENSMAIL Hamid

Code Pat 295391 Né(e) le 01/01/1951

Dr. MOUMEN Mohamed

EXAMEN du : 16/10/19 à 12h02

Edité le : 16/10/19 à 13h17

Prélèvement transmis au Laboratoire

Page : 1 / 1

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Technique Cytométrie de Flux sur SYSMEX XT 4000 i)

		NORMES	ANTECEDENTS
HEMATIES	3,12	M/mm ³ (4.2 à 5.7)	14/10/19 : 3.44
Hémoglobine	9,0	g/dL (14.0 à 17.0)	14/10/19 : 9.9
Hématocrite	27,7 %	(40 à 52)	14/10/19 : 29.2
V.G.M.....	88,8	fL (80 à 95)	14/10/19 : 84.9
T.G.M.H.....	28,8	pg (28 à 32)	14/10/19 : 28.8
C.G.M.H.....	32,5	% (30 à 35)	14/10/19 : 33.9
LEUCOCYTES	5 430	/mm ³ (4000 à 10000)	14/10/19 : 4570
Polynucléaires neutrophiles..	71,6	% (40 à 75)	14/10/19 : 76.4
soit...	3 888	/mm ³ (2000 à 7500)	
Lymphocytes.....	12,7	% (20 à 45)	14/10/19 : 14.0
soit...	690	/mm ³ (1500 à 4000)	
Monocytes.....	14,9	% (2 à 8)	14/10/19 : 9.4
soit...	809	/mm ³ (200 à 800)	
Polynucléaires éosinophiles..	0,4	% (1 à 4)	14/10/19 : 0.0
soit...	22	/mm ³ (100 à 600)	
Polynucléaires basophiles....	0,4	% (0 à 1)	14/10/19 : 0.2
soit...	22	/mm ³ (0 à 150)	
PLAQUETTES	142	Mille/mm ³ (150 à 450)	14/10/19 : 125
Volume Plaquettaire Moyen ...	10,5	fL (N : 7.2 à 11.1)	14/10/19 : 10.1

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

06 61 75 52 65

Urgences - 24 / 24 - 7 / 7



Pr MOUMEN

Mr. BENSMAIL Hamid

Code Pat 295391 Né(e) le 01/01/1951

Dr. MOUMEN Mohamed

EXAMEN du : 18/10/19 à 09h24

Edité le : 18/10/19 à 09h49

Prélèvement transmis au Laboratoire

Page : 1 / 1

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Technique Cytométrie de Flux sur SYSMEX XT 4000 i)

		NORMES	ANTECEDENTS
HEMATIES	3,10	M/mm ³ (4.2 à 5.7)	16/10/19 : 3.12
Hémoglobine	9,1	g/dL (14.0 à 17.0)	16/10/19 : 9.0
Hématocrite	26,4 %	(40 à 52)	16/10/19 : 27.7
V.G.M.....	85,2	fL (80 à 95)	16/10/19 : 88.8
T.G.M.H.....	29,4	pg (28 à 32)	16/10/19 : 28.8
C.G.M.H.....	34,5	% (30 à 35)	16/10/19 : 32.5
LEUCOCYTES	5 660	/mm ³ (4000 à 10000)	16/10/19 : 5430
Polynucléaires neutrophiles..	61,0	% (40 à 75)	16/10/19 : 71.6
soit...	3 453	/mm ³ (2000 à 7500)	
Lymphocytes.....	18,6	% (20 à 45)	16/10/19 : 12.7
soit...	1 053	/mm ³ (1500 à 4000)	
Monocytes.....	18,2	% (2 à 8)	16/10/19 : 14.9
soit...	1 030	/mm ³ (200 à 800)	
Polynucléaires éosinophiles..	1,8	% (1 à 4)	16/10/19 : 0.4
soit...	102	/mm ³ (100 à 600)	
Polynucléaires basophiles....	0,4	% (0 à 1)	16/10/19 : 0.4
soit...	23	/mm ³ (0 à 150)	
PLAQUETTES	160	Mille/mm ³ (150 à 450)	16/10/19 : 142
Volume Plaquettaire Moyen ...	9,7	fL (N : 7.2 à 11.1)	16/10/19 : 10.5

Dr MALIKA BENKIRAN

Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de Biologie des Hôpitaux Casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

Urgences - 24 / 24 - 7 / 7 06 61 75 52 65